

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA QUATRE CENT TRENTE-NEUVIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 11 février 1988 à 10 heures.

Président : M. Harald ROSE (République démocratique allemande)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 439ème séance plénière de la Conférence du désarmement. Conformément à son programme de travail, la Conférence continuera d'entendre les déclarations en séances plénières et d'examiner la création d'organes subsidiaires pour les points de l'ordre du jour et d'autres questions d'organisation. Cependant, conformément à l'article 30 du règlement intérieur, tout représentant qui souhaiterait soulever une question ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

Je voudrais vous informer que nous avons reçu de nouvelles demandes de participation d'Etats non membres à nos travaux. Je crois savoir également que les consultations se sont achevées avec succès en ce qui concerne la nomination des présidents des autres comités spéciaux reconstitués à l'ouverture de la session annuelle. Je convoquerai donc aujourd'hui une réunion officieuse afin d'examiner ces questions.

Est inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui le représentant de Cuba, l'Ambassadeur Lechuga Hevia, à qui je donne maintenant la parole.

M. LECHUGA (Cuba) (traduit de l'espagnol) : Nous voudrions tout d'abord vous dire notre satisfaction de vous voir à la tête de la Conférence en ce début de session où il est si important de pouvoir compter sur un diplomate avisé et dévoué à la cause de la paix et du désarmement, comme vous l'êtes. Notre satisfaction est d'autant plus grande que vous représentez un pays avec lequel le mien entretient les relations les meilleures dans tous les domaines, un pays qui s'applique à assainir l'atmosphère internationale pour que nous puissions tous vivre dans un climat de paix.

Nous exprimons notre reconnaissance à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Morell, pour les efforts qu'il a déployés, et nous saisissons l'occasion qui nous est donnée de saluer les nouveaux membres de la Conférence avec qui nous espérons entretenir de fructueuses relations de travail, les Ambassadeurs de Montigny, du Canada, Elaraby, de l'Egypte, Azikiwe, du Nigéria, Solesby, du Royaume-Uni, et Sujka, de la Pologne. Nous souhaitons à ce dernier tout succès à la présidence du Comité spécial des armes chimiques.

Nous adressons à la délégation du Royaume-Uni nos condoléances à l'occasion de la disparition de l'Ambassadeur Cromartie. Nous avons tous présentes à la mémoire la gentillesse et l'énergie dont, au terme de sa vie, il a fait preuve au sein du Comité des armes chimiques.

Cette année, la Conférence entame ses travaux dans une situation autre que celle des années précédentes. Il est en effet manifeste qu'il s'est ouvert une brèche dans l'épaisse muraille qui empêchait toute négociation en matière de désarmement. L'Accord signé à Washington par le Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et le Président des Etats-unis a une importance historique qui se projettera dans l'avenir; il favorisera en effet d'autres engagements dans le domaine du désarmement et contribuera à alléger les tensions internationales qui faisaient que nous dialoguions en terre inféconde, en terrain d'une stérilité presque totale à tous égards.

Grâce à l'Accord auquel sont parvenues les deux grandes puissances nucléaires, lors de leur réunion au sommet, d'éliminer toute une catégorie d'armes au lieu de se borner à prendre des mesures pour les contrôler, comme

(M. Lechuga, Cuba)

on l'avait fait jusque-là, il s'est créé, cela est indubitable, une situation dynamique laissant entrevoir d'autres arrangements qui accéléreront l'impulsion donnée. Pour importante que soit celle-ci, on peut considérer qu'elle est limitée par rapport au volume des arsenaux nucléaires.

Des signes prometteurs de ce dynamisme sont l'accord de principe en vertu duquel l'Union soviétique et les Etats-Unis négocieront la réduction de 50 % de leurs arsenaux nucléaires stratégiques et la mention qu'ils ont faite du rapport entre cette réduction et l'initiative controversée de défense stratégique américaine. Cet accord veut que les deux parties respectent rigoureusement les dispositions du Traité ABM et que ni l'une ni l'autre ne le dénoncent. Cela, en conjonction avec les négociations en cours à la Conférence du désarmement sur une convention qui mettrait un terme à la fabrication des armes chimiques et amènerait à la destruction des stocks, constitue un processus de négociation que nous devons stimuler à tout prix et avec toute l'énergie possible, pour que ce qui a été obtenu ne reste pas un épisode isolé, une lueur qui aurait éclairé l'obscurité ambiante.

Bien que différents facteurs soient indubitablement en jeu, il faut, je crois, souligner que les progrès réalisés et, au premier chef, l'émergence d'un climat propice dans les relations internationales sont dus en grande mesure, d'une part, à la persévérance et à la souplesse dont a fait preuve l'Union soviétique pour rejeter la politique d'affrontement de ces dernières années et rechercher un terrain d'entente et, de l'autre, à l'échec de la politique d'aventurisme, d'application de la force, à l'échec de la politique éculée de la "guerre froide" dont nous voyons tous les jours à quel point elle est irrémédiablement usée.

Assurément, les perspectives qui s'ouvrent ne doivent pas nous mettre dans un état de léthargie. C'est qu'il reste bien des obstacles à surmonter pour réaliser le désarmement complet qui est notre objectif, pour éliminer toutes les armes nucléaires. Ce qui a déjà été obtenu à l'échelon bilatéral et ce qui se négocie pour un avenir proche ne sont que des étapes; il faut parachever la tâche dans les organes multilatéraux, c'est-à-dire avec la participation de tous les Etats. En effet, la paix nous intéresse tous; nous sommes tous affectés par la politique d'affrontement. La course aux armements porte préjudice à tous les pays et plus encore, bien sûr, aux pays en développement qui, dans la crise profonde que traverse aujourd'hui l'économie mondiale, sont en réalité aux prises avec le sous-développement.

C'est pour cette raison si claire et si juste que sont inscrites à l'ordre du jour de l'immense majorité des pays de tous les continents les questions du désarmement et du développement, de la réduction du gaspillage dément de ressources de toute nature pour la fabrication d'armements, et de la mobilisation de ces ressources pour le bien des peuples. Ces questions sont pour nous intimement, indissolublement liées à celle du désarmement.

Cet intérêt commun de l'humanité pour le désarmement, pour le démantèlement des politiques militaristes, exige qu'on renforce les négociations multilatérales, qu'on leur imprime une impulsion nouvelle.

(M. Lechuga, Cuba)

Or tout ce qu'il faut pour favoriser les négociations dans les instances internationales, et en particulier à la Conférence du désarmement, c'est la "volonté politique". Il est manifeste, pour peu que l'on compare ce qu'il y a moyen d'obtenir à l'échelon bilatéral à l'aridité du terrain à la Conférence du désarmement, que certains forment le dessein de laisser de côté l'arène multilatérale, de tenir à l'écart des négociations le reste de la communauté internationale, que certains ont pour objectif de paralyser ou de détruire la diplomatie multilatérale. En effet, cela même qui peut être négocié et accepté bilatéralement peut l'être multilatéralement.

Nous sommes convaincus qu'il serait dans l'intérêt de tous que les négociations bilatérales et multilatérales se complètent, qu'elles ne s'excluent pas, qu'on tienne compte dans la négociation de l'intérêt général, des intérêts de tous, et que tous contribuent à la recherche de solutions, enrichissent le débat, que tous apportent des idées et suggèrent des initiatives pour résoudre mieux et de manière plus durable les problèmes abordés.

Nous avons constaté avec satisfaction que l'on attachait une attention spéciale à l'amélioration et à l'efficacité du fonctionnement des mécanismes de négociation de la Conférence du désarmement. Les six chefs d'Etat ou de gouvernement qui se sont récemment réunis à Stockholm ont déclaré que la Conférence devait être renforcée et un document, adopté par les ministres des affaires étrangères des Etats signataires du Traité de Varsovie, a été distribué. Des mesures pratiques y sont proposées pour accroître l'efficacité de la Conférence. Nous sommes convaincus que tous les Etats membres représentés ici se montreront également préoccupés du bon fonctionnement des organes multilatéraux.

Les occasions ne manqueront pas. En fait, elles existent déjà. Dans notre programme de travail figurent des questions aussi importantes et urgentes que celles des armes chimiques, de l'arrêt des essais nucléaires et de la militarisation de l'espace. Il n'y a aucune raison pour que l'on n'achève pas cette année la convention sur l'interdiction des armes chimiques. C'est là une mesure qu'appelle l'opinion publique internationale et les travaux du Comité spécial sont suffisamment avancés pour cela, même s'il reste des questions importantes à régler pour mener à bien la négociation prévue dans le cadre du mandat du Comité spécial, mandat qu'il n'a assurément pas été possible d'améliorer, malgré l'opinion majoritaire de la Conférence. Cette situation est encore compliquée par le fait que les Etats-Unis ont décidé de commencer à fabriquer des armes binaires alors même que la négociation est en cours, ce qui de toute évidence ne fait que compliquer le processus. Si les négociations aboutissaient cette année, ce serait une preuve de la sincérité avec laquelle on aborde la question du désarmement et cela permettrait de voir si les paroles, la propagande et les actes vont de pair.

L'arrêt définitif des essais nucléaires, question clé de la Conférence où s'exprime peut-être l'aspiration la plus fervente de presque tous les peuples à cause de l'impact qu'aurait une telle décision pour la cessation de la course aux armements, serait une autre preuve de la sincérité à laquelle le monde est si fermement attaché. Comment repousser l'occasion d'arriver

(M. Lechuga, Cuba)

au règlement d'une question qui présente une telle importance pour favoriser l'instauration d'un climat de paix et de confiance ? L'Ambassadrice de la Suède, Mme Theorin, a qualifié à juste titre la poursuite des essais nucléaires de "message sinistre" pour le monde. Et il est bien vrai qu'il est lugubre ce message, avec tout ce qu'il comporte de menaces nucléaires pour l'humanité. La demande de cessation des essais nucléaires est devenue une clameur universelle dont l'une des expressions les plus authentiques est la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur la question. L'Ambassadeur García Robles a dit de cette résolution qu'elle était la plus importante de celles qu'avait adoptées l'Assemblée, à une majorité écrasante. Un appel y est lancé à tous les Etats membres de la Conférence du désarmement pour qu'ils appuient la création d'un comité spécial en vue de la négociation multilatérale d'un traité sur la cessation complète des explosions nucléaires expérimentales. Cet objectif, l'atteindrons-nous ? Espérons-le. Espérons que certains de ceux qui parlent de désarmement et de paix ne s'en tiendront pas à des affirmations.

Il est une autre résolution de l'Assemblée générale qui se rapporte à un autre aspect capital de nos travaux : la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous savons que les programmes militaires spéciaux constituent un sérieux obstacle sur la voie des accords de désarmement, une nouvelle menace pour l'avenir, pour la survie de l'humanité. L'Assemblée s'est montrée "gravement préoccupée par le danger que ferait peser sur l'humanité tout entière une course aux armements dans l'espace et, en particulier, par le danger imminent de voir la situation actuelle d'insécurité exacerbée par des faits nouveaux qui risquent de compromettre encore davantage la paix et la sécurité internationales et de retarder un désarmement général et complet". Cette affirmation correspond à une réalité indubitable que ne peut déguiser aucun subterfuge. L'espace ne doit être utilisé qu'à des fins pacifiques; il ne faut pas qu'il devienne une arène ouverte à la course aux armements, comme le dit la même résolution, et comme cela est évident. C'est pourquoi, par décision majoritaire de l'Assemblée, il est demandé à cette Conférence d'examiner, à titre prioritaire, la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Ce défi, nous ne pouvons pas ne pas le relever; cette obligation, nous devons nous en acquitter de la manière la plus efficace et la plus pratique possible.

Nous sommes conscients du danger que présentent les solutions partielles, la conclusion d'accords ne cernant pas le problème dans sa totalité. Agir de la sorte serait tromper l'opinion publique, entretenir chez elle des illusions qui ne répondraient pas à ses aspirations légitimes. Nous parlons, en particulier, de la convention sur les armes chimiques et de l'arrêt des essais nucléaires, questions suffisamment mûres pour que soient conclus des accords globaux. Sur ces points, nous devons être intransigeants : il n'y a aucune raison valable d'accepter des accords incomplets. Quoi que l'on fasse, il faut à tout le moins prendre des engagements solennels pour arriver sans tarder à des solutions définitives.

Les derniers événements survenus dans l'arène internationale ouvrent pour tous, comme nous l'avons dit, un chapitre marqué du signe de l'espoir. Ils apportent un répit dans la situation angoissante où nous sommes; aussi faut-il continuer à lutter pour que ce souffle d'espoir devienne réalité. Il n'est pas

(M. Lechuqa, Cuba)

inutile de citer ici un extrait de la déclaration faite récemment à Stockholm, "Tous les Etats sont tenus d'appliquer le droit dans les relations internationales. Le respect de ses principes de base est la condition fondamentale d'un ordre mondial juste et stable et d'un désarmement véritable. Ces principes sont aujourd'hui transgressés. Les différends internationaux sont de plus en plus souvent tranchés par la force. L'idée fallacieuse que la raison du plus fort est la meilleure constitue, surtout en cette ère nucléaire, l'un des dangers qui menacent le plus notre planète."

Il s'agit là d'une réalité que nous connaissons tous et c'est pourquoi, malgré ce qui a été obtenu récemment et même si des négociations sont en cours, la lutte pour la paix et le développement, qui sont étroitement liés, doit se poursuivre sans relâche.

Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés va se réunir prochainement au niveau ministériel, à La Havane. Il examinera la situation internationale actuelle à la lumière des négociations sur le désarmement et fera une déclaration dont les conclusions seront pour les Etats membres du Mouvement, qui représentent la majorité des pays, un guide de l'action à entreprendre dans le domaine multilatéral.

Dans quelques mois aussi aura lieu la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Il faudra que celle-ci donne une impulsion décisive aux mesures proposées dans le Plan d'action de la première session ainsi qu'aux conclusions et recommandations de la deuxième session. On ne saurait en effet fractionner ces efforts des Nations Unies qui, tout comme les négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement, constituent un seul et même processus. La Conférence du désarmement devra jouer un rôle très important pour défendre la cause suprême et difficile de la paix dans un monde à l'abri des menaces.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de Cuba pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées à l'égard de mon pays et de moi-même. La liste des orateurs est épuisée pour aujourd'hui. Le représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Pugliese, a demandé la parole et je la lui donne.

M. PUGLIESE (Italie) (traduit de l'anglais) : Comme c'est la première fois que je prends la parole depuis que vous occupez la présidence, je voudrais vous adresser, Monsieur le Président, tous mes vœux de succès dans l'exercice de vos importantes responsabilités. Je suis certain que sous votre direction éclairée, la session de 1988 démarrera bien et accomplira des progrès substantiels. Mes remerciements vont aussi à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Morell, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la Conférence en août 1987 et durant l'intersession. Permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux représentants qui se sont joints à nous depuis août dernier, l'Ambassadeur Marchand, du Canada, l'Ambassadeur Elaraby, de l'Egypte, l'Ambassadeur Nasser, de l'Iran, l'Ambassadeur Azikiwe, du Nigéria, l'Ambassadeur Sujka, de la Pologne, et l'Ambassadeur Solesby, du Royaume-Uni.

(M. Pugliese, Italie)

Au nom du Groupe des pays occidentaux, je voudrais aujourd'hui faire quelques remarques à l'occasion de l'établissement du Comité spécial des armes chimiques pour la session de 1988 de la Conférence du désarmement.

Le Groupe des pays occidentaux estime que la conclusion, dès que possible, d'une convention sur une interdiction universelle des armes chimiques est au premier rang des priorités. C'est pourquoi nous constatons avec satisfaction les progrès accomplis pendant l'intersession.

Nous pensons qu'il serait utile, au moment de la reprise de nos travaux, de nous pencher sur certaines des questions qui restent en suspens. Le Groupe occidental estime que nos travaux devraient être axés, pendant les mois à venir, sur les nombreux problèmes qui n'ont pas encore été résolus au cours des négociations; ces problèmes relèvent de domaines aussi généraux que la non-production, les questions institutionnelles, les inspections par mise en demeure et la destruction des armes chimiques et des installations de fabrication. Nous devons nous atteler à cette tâche avec énergie et nous occuper de ces problèmes, tout en nous efforçant de tenir compte des préoccupations nationales et de régler les différends par des discussions sérieuses.

En ce qui concerne la non-production, par exemple, certains progrès ont été réalisés depuis quelques mois dans ce domaine. Nous estimons que les travaux devraient se poursuivre pour élaborer le régime et les tableaux [1], [2] et [3] de l'article VI ainsi que les modalités relatives à leur modification. Ce faisant, nous ne devrions pas perdre de vue la nécessité d'arriver à des solutions qui soient en même temps applicables et efficaces. Nous devons aussi chercher une solution à la question évoquée quelquefois sous le nom de Tableau [4].

De surcroît, nous estimons qu'il faut réexaminer la vérification de la non-fabrication dans son ensemble. Le régime énoncé à l'article VI donne aux Etats parties toute l'assurance possible qu'il n'y aura pas de production à des fins d'armes chimiques, sans pour autant négliger les intérêts économiques légitimes.

En ce qui concerne les questions institutionnelles, les travaux relatifs à l'article VIII portant sur l'organisation internationale qui sera créée pour mettre en oeuvre la convention ont abouti à la rédaction d'une nouvelle version de l'article VIII du texte évolutif. Cette version fournit une base utile pour la poursuite des travaux sur cet aspect de la convention, mais il faut encore approfondir les questions concernant les pouvoirs, les fonctions et l'interdépendance des différents organes de l'organisation internationale, y compris leur composition. Il faudra aussi nous occuper des dépenses inhérentes à l'administration de la convention et trouver une formule pour la répartition des coûts.

Pour ce qui est des inspections par mise en demeure, les consultations engagées dans ce domaine ont été utiles. Le rapport sur cette question du Président du Comité spécial, l'Ambassadeur Ekéus, qui figure à l'appendice 2 du document CD/795, donne les bases nécessaires à l'élaboration d'un régime d'inspection par mise en demeure.

(M. Pugliese, Italie)

En ce qui concerne la destruction des armes chimiques, le Comité spécial a travaillé utilement sur l'article IV. Toutefois, l'ordre de destruction des armes chimiques reste une question à laquelle il faudra accorder une attention particulière au cours des semaines à venir. La solution de ce problème doit être compatible avec l'exigence de n'affaiblir en rien la sécurité des Etats parties pendant toute la période de destruction.

Sur le plan de la sécurité, il faudra s'occuper aussi des problèmes importants que pourrait poser la fabrication d'armes chimiques par des Etats qui n'ont pas adhéré à la convention.

Outre ces quatre exemples, il reste d'autres problèmes importants à résoudre, tels que l'échange multilatéral de données. Les travaux sur l'assistance et sur le développement économique et technologique ont quelque peu avancé durant l'intersession, mais il faudra poursuivre l'examen de ces questions pour trouver des libellés réalistes qui soient compatibles avec la portée fondamentale de la convention.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Italie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je ne vois pas d'autres membres qui souhaiteraient prendre la parole.

Comme je l'ai annoncé tout à l'heure, je vais maintenant suspendre la séance et convoquer une réunion officieuse de la Conférence afin d'examiner les demandes de participation d'Etats non membres et la nomination des présidents des comités spéciaux reconstitués à l'ouverture de la session de 1988.

La séance est suspendue à 10 h 35, elle est reprise à 10 h 40.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : La 439ème séance plénière de la Conférence du désarmement est reprise. Nous allons maintenant entériner les accords auxquels nous sommes parvenus en réunion officieuse. La Conférence est tout d'abord saisie pour décision des documents de travail CD/WP.320 et 321 concernant les demandes de participation aux travaux de la Conférence émanant du Bangladesh et de la Turquie. S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que la Conférence adopte les projets de décision.

Il en est ainsi décidé.

Nous allons passer maintenant à la nomination des présidents du Comité spécial sur des arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires et du Comité spécial des armes radiologiques.

(Le Président)

J'invite la Conférence à prendre une décision en ce qui concerne la nomination de l'Ambassadeur Dimitar Kostov, de la Bulgarie, au poste de président du Comité spécial sur des arrangements efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires. Puis-je considérer que la Conférence approuve cette nomination ?

Il en est ainsi décidé.

Je voudrais maintenant demander à la Conférence de se prononcer quant à la nomination de l'Ambassadeur Tessa Solesby, du Royaume-Uni, à la présidence du Comité spécial des armes radiologiques. Puis-je considérer que la Conférence approuve cette nomination ?

Il en est ainsi décidé.

Je voudrais adresser aux Ambassadeurs Solesby et Kostov les félicitations de la Conférence à l'occasion de leur nomination à ces postes importants et leur adresser nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de leurs hautes responsabilités.

Le secrétariat distribuera dans les jours prochains le calendrier des réunions à venir de la Conférence et des comités spéciaux, lorsque les nouveaux présidents auront achevé leurs consultations concernant les travaux de leurs organes respectifs.

Avant de lever la séance, je voudrais annoncer ce qui suit :

Le Comité spécial sur le Programme global de désarmement tiendra sa première séance cet après-midi à 15 heures, ici même. Le Président du Comité spécial des armes chimiques m'a demandé de vous informer que la première séance de cet organe aura lieu demain, vendredi 12 février, à 11 heures, dans la salle de conférence III. Par ailleurs, le programme pour la semaine à venir sera en principe le suivant : le Groupe de travail C de ce Comité se réunira, dans la salle III, le lundi 15 février, à 15 heures, le mercredi 17 février, à 15 heures, et le vendredi 19 février, à 10 heures. Ce programme sera confirmé à la première séance du Comité demain. Une fois la décision prise, ces réunions figureront dans le calendrier qui sera distribué ultérieurement. Par ailleurs, le Groupe des Sept, qui est chargé de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, tiendra sa première réunion le lundi 15 février, à 15 h 30, dans la salle de conférence des bureaux du secrétariat.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 16 février, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 45.